Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 26 Rabiaa II 1443
1 Décembre 2021

N° 113

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2676**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2680**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2685**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2686**
Avis aux créanciers..... **2690**
Convocations
Sociétés anonymes **2691**
Autres sociétés **2692**
Divers
Avis au public..... **2693**
Rectificatifs **2694**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National de l'Assainissement **2695**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement des fonctions du président directeur général

SMVDA EZZITOUNA

SA au capital de 460.000DT

Siège social : 11, 10624 Cité Ibn Sina

Identifiant unique : 907130Z/N/M/000

Suivant procès-verbal des membres du conseil d'administration du 29/9/2021, enregistré à la recette des finances à rue Ghandi la 12/10/2021 quittance n°67936 sous le n°21804188 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 14/10/2021 Sous le n°2021100626, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement des fonctions du président directeur général Mr Najed Trabelsi.

- Délégation de pouvoirs.

2021T01147SANB2

Société ITALCAR SA

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2009, enregistré le 29 mai 2009 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau - Tunis sous le numéro n°9805413 quittance n°6946 et versé au Registre National des Entreprises le 11 octobre 2010, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs Monsieur Mohamed Taoufik Ghiriani, Monsieur Mohamed Mabrouk et La Société IDM, pour une nouvelle période de trois ans.

La même Assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Mahmoud Ben Haddada, Commissaire aux comptes de la Société, arrivé à terme pour une nouvelle période de trois ans expirant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers l'exercice 2011.

2021R02916SANB2

Société ITALCAR SA

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 juillet 2014, enregistré le 29 mai 2015 à la recette des finances à Charguia - Tunis sous le numéro n°14704706 quittance n°61002 et versé au Registre National des Entreprises au 27 octobre 2014, les Administrateurs de la société ont décidé la nomination de Monsieur Kais Krima en tant que Directeur Général Adjoint jusqu'à la fin de l'exercice 2014.

2021R02917SANB2

Société ITALCAR SA

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2015, enregistré le 29 mai 2015 à la recette des Finances à Charguia - Tunis sous le numéro n°15702945 quittance n°047475 et versé au Registre National des Entreprises septembre 2015, il a été décidé la désignation de Monsieur Mohamed Marwen Mabrouk Président du conseil d'Administration pour une période de trois ans s'achevant lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2017 et de lui déléguer tous les pouvoirs confiés par les statuts de la société.

2021R02918SANB2

Société ITALCAR SA

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2015, enregistré le 29 mai 2015 à la recette des finances à Charguia - Tunis sous le numéro n°15700876 quittance n°017368 et versé au Registre National des Entreprises au 13 avril 2015, les Administrateurs de la société ont décidé la désignation de Monsieur Kais Krima actuel DGA en tant que Directeur Général à compter du 1er Janvier 2015, et pour une durée de trois ans en remplacement de Monsieur Lassaad Ben Ammar dont le mandat s'est achevé le 31/12/2014.

2021R02919SANB2

Société ITALCAR SA

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7

mai 2018, enregistré le 23 mai 2018 à la recette des finances à Charguia - Tunis sous le numéro n°18703023 quittance n°046963 et versé au Registre National des Entreprises le 20 juin 2018. Il a été décidé le renouvellement du mandat des Administrateurs Monsieur Marwen Mabrouk, Monsieur Tahar Ladjmi et la Société IDM S.A pour une nouvelle période de trois ans expirant lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

La même Assemblée décide de renouveler le mandat du Co-commissaires aux comptes le cabinet ECC MAZARS et le cabinet Hichem Besbes pour une période de trois ans s'achevant avec l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

2021R02920SANB2

Transfert du siège social de la Société

SOCIETE DE PRODUTION AGRICOLE DE TEBOULBA

«SOPAT»

Société anonyme

Siège social : Essaad, Route de Ksour Essef 5124

Identifiant Unique au RNE : 022671F

CNSS : 145514-14

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, en date du 16/9/2021 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 27/9/2021 sous le n°21801823 Quittance n° M034987, déposé au Registre National des Entreprises à Sousse le 9/11/2021 sous le n°2021107645, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de l'Avenue 23 janvier, Zone Industrielle - Teboulba à Essaad, Route de Ksour Essef 5124- Gouvernorat de Mahdia.

2021S01260SANB2

Renouvellement de mandat de quatre administrateurs

Nomination et renouvellement des commissaires aux comptes

Société Industrielle des Textiles «SITEX»

SA, au capital de 23.063.300 Dinars divisé en 2.306.330 actions d'un nominal de 10 Dinars chacune

Identification fiscale : 010168FAM000

Registre de commerce : B128771996 Monastir

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Ksar Hellal

L'assemblée générale ordinaire de la Société Industrielle des Textiles «SITEX», s'est réunie à l'Hôtel Sheraton, Avenue Ligue Arabe, 1002 Belvédère Tunis, le mercredi 22 septembre 2021 à 9 heures et il a été décidé de :

1- Renouveler en qualité d'administrateurs de la société les personnes suivantes :

- M. Mohamed Touzi

- M. Jacques FUNES

- M. Robert James TWIST

- M. Ghazi Baaziz

Le mandat des administrateurs est fixé pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

2- Nommer M. Moncef Boussanouga Zammouri en qualité de commissaire aux comptes et ce pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

3- Renouveler le mandat du deuxième commissaire aux comptes, cabinet CAM et Associés, représenté par Monsieur Adelaziz Mama pour une période de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2023.

Le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal, rue Fredj Limaiem, le 19 novembre 2021 sous le n°21801995, quittance n°M057229.

Le procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises, RNE, sous le n° de quittance 2021F80212123.

2021S01314SANB2

Renouvellement de mandat du Président Directeur Général

Société Industrielle Des Textiles «SITEX»

SA, au capital de 23.063.300 Dinars divisé en 2.306.330 actions d'un nominal de 10 Dinars chacune

Identification Fiscale : 010168FAM000

Registre de commerce : B128771996 Monastir

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Ksar Hellal

Le Conseil d'Administration de la Société Industrielle des Textiles «SITEX», s'est réuni à l'Hôtel Sheraton, Avenue Ligue Arabe, 1002 Belvédère Tunis, le 22 septembre 2021 à dix heures 30 minutes, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Touzi en tant que Président Directeur Général et ce conformément à l'article 24-2-4 des statuts pour la durée de trois ans, finissant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice de 2023.

Le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal, rue Fredj Limaiem, le 11 novembre 2021 sous le n°21801941, quittance n°M055390.

Le procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises, RNE, sous le n° de quittance 2021F61881253.

2021S01315SANB2

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

SA au capital de 18 000 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 - Sfax

Identifiant Unique : 0003755C

A- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, réunie en date du 10 novembre 2021, enregistré à la recette des finances de Gremda le 11 Novembre 2021 sous le n°21802589 (Quittance n°M076366), il a été décidé de renouveler le mandat des administrateurs Noureddine Ben Ayed, Mohamed Ben Ayed, Zouhir Ben Ayed, Riadh Ben Ayed, Ahmed Ben Amar et Madame Faouzia Kammoun ép. Ben Ayed pour une durée de 3 années finissant avec la tenue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

B- Suivant procès-verbal du conseil d'administration, réuni en date du 10 Novembre 2021, enregistré à la recette des finances de Gremda le 11 novembre 2021 sous le n°21802590 (Quittance n°M076378), il a été décidé de désigner :

- Mr Noureddine Ben Ayed en qualité de Président de Conseil d'Administration, pour une durée de 3 années finissant avec la tenue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

- Mr Riadh Ben Ayed en qualité de Directeur Général, pour une durée de 3 années finissant avec la tenue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

- Mr Amin Smaoui en qualité de Directeur Général Adjoint.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis un exemplaire de chaque procès-verbal sus indiqué le 12/11/2021 sous le n°2021108733.

2021402817SANB2

SOCIETE ARCHIMED TUNISIE

S.A au capital de 1 610 000 TND

Siège social : Pôle des Technologies de la Communication - 2088 - Ariana

Matricule Unique : 0741173T

En vertu du PV de l'AGO du 28 Mai 2020, enregistré à la recette d'ECS 1er Bureau - Tunis, le 27 octobre 2021 sous 21806793, Quitt n°8776 et le PV du conseil d'administration du 3 Avril 2020, enregistré à la recette d'ECS 1er Bureau - Tunis, le 27 octobre 2021 sous 21806795, Quitt n°8778, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat des administrateurs cités ci-dessous pour les exercices 2021, 2022 et 2023 :

- M. Mongi Zidi

- M. Eric RUYFFELAERE

- M. Olivier WALBECQ

- Eric DELOT

- Société Archimède France

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Monsieur Houcine Gamra pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Le renouvellement du mandat du Président Directeur Général Monsieur Mongi Zidi pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Dépôt au Registre National des Entreprises, le 01/11/2021 sous le n°2021105422.

2021402889SANB2

LA BOITE METALLIQUE TUNISIENNE

Société anonyme de 6.500.000 D

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°43 Tunis

Identifiant Unique : 0578596Y

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 14/10/2021, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 20/10/2021 sous le n°21804319 Quittance n°69270, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2020

- Le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

- Le renouvellement du mandat de la Société «AECC AUDIT» en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Et en vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14/10/2021, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 20/10/2021 sous le n°21804321 Quittance n°69272, il a été décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Zgolli en tant que Président Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur (2021, 2022 et 2023).

Un exemplaire de chaque procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 22/11/2021 sous le n°2021111242 dont publication faite au bulletin officiel n°235 dudit registre le 24/11/2021.

2021402895SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital

Société Systèmes des Industries Mécaniques SIM

SARL

Capital social : 140.000 DT

MF : 23410P/A/M/000

Siège social : Km 2 Route Tunis Kelibia 8090 Nabeul

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/6/2020 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 18/6/2020 sous le n°20500926 quittance n°M027620 il a été décidé

l'augmentation du capital de la société de 80.000 dinars pour le rapporter de 140.000 dinars à 220.000 dinars.

L'augmentation a été faite par l'incorporation des bénéfices

L'article 6 du statut est modifié.

Le P.V a été déposé au registre national des entreprises en date du 30/7/2020 sous le n°202058686.

2021T01111SRLB2

STE BELONG TO US, THE SELING AGRO ALIMENTAIRE

SARL au capital de 3.000 DT

Siège social : 08, Rue Hédi Abidi Bardo - Tunis

Identifiant unique : 1613892N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/8/2021, enregistré à la recette des finances à Bardo la 22/9/2021 quittance n°60347 sous le n°21803034 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 1/10/2021 Sous le n°202197130, il a été décidé ce qui suit :

- Démission de l'ancien gérant salarié Mr Mohamed Hédi Aouini CIN°05224291.

- Nomination d'un nouveau Gérant Mr Khalil Hamdah, CIN°15007403.

2021T01148SRLB2

S'TOURS VOYAGES TUNISIE

SARL au capital de DT : 100 000

Rue Lac Mâlaren, appartement n°2.3, 2ème étage, immeuble Yasmine, Les Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1238159W

Suivant PV de l'A.G.E du 27 septembre 2021 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 13 octobre 2021 sous le n°21702877, quittance n°58087, dont un exemplaire du dit PV et des statuts mis à jour à la même date, enregistrés à la même recette le même jour sous le n°21702878, quittance n°58090 ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 22/11/2021 sous le n°2021110989, publié au B.O.R.N.E n°236 du 25/11/2021, il a été décidé (i) la mise à jour de l'identité des associés et en

conséquence des articles 6 et 7 des statuts, (ii) l'actualisation des articles statutaires concernés conformément aux dispositions de la loi n°47/2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et (iii) La mise à jour corrélative des statuts.

2021T01149SRLB2

Prorogation de gérance

Société Ghalia Bazar

En vertu de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Ghalia Bazar dont le siège est sis à rue Salem Ben Hamida La Medina Sousse immatriculée au RNE sous le numéro 0878459J tenue le 18-11-2021, enregistré à la recette des finances de Sousse av. Mohammed Maarouf le 22 novembre 2021 sous le n°21802520 dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 25-11-2021 sous le numéro 2021112055, Mr. Kaies Haj Abdallah a été prorogé dans sa mission de gérant pour trois ans du 26 janvier 2021 au 25 janvier 2024.

2021S01308SRLB2

SOCIETE JINEN AL NABLI DE PROMOTION IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150 000,000 DT

Siège social : Bureau n°1, Mezzanine, Immeuble "ANTAR" Rue Abdurahmen AL Afghani, Sfax

Identifiant unique : 1319115H

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 27 août 2020, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 16 octobre 2020 (enregistrement n°20804997, quittance n°M005327), il a été décidé :

- L'approbation de l'entrée de nouveaux associés dans la société ;

- L'approbation de la démission du gérant actuel M. Lotfi Chakchouk avec quitus ;

- La nomination de M. Yassine Borchani, titulaire de la carte d'identité nationale n°08883921, pour une durée de (03) années renouvelables avec les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société ;

- La mise à jour el la modification conséquente des statuts.

Suivant acte de cessions de parts sociales en date du 27 août 2020 tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 16 octobre 2020 (enregistrement n°20104996, quittance n°M005326) :

Monsieur Chokri Nabli a cédé la totalité des parts sociales soit 7 500 parts représentant sa participation totale en faveur de :

- M. Mohamed Borchani acceptant l'acquisition de 3 000 parts sociales,

- Madame Hajer Chaati, acceptant l'acquisition de 3000 parts sociales,

- M. Yassine Borchani, acceptant l'acquisition de 1 500 parts sociales.

Monsieur Lotfi Chakchouk a cédé la totalité des parts sociales soit 7 500 parts représentant sa participation totale en faveur de :

- M. Yassine Borchani, acceptant l'acquisition de 1 500 parts sociales,

- Madame Emna Borchani acceptant l'acquisition de 3 000 parts sociales,

- Mademoiselle Omayma Borchani, accédant l'acquisition de 3000 parts sociales.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales a été déposée au registre national des entreprises en date du 20 janvier 2021 sous le numéro 20214520. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 20 janvier 2021 sous le numéro 14, annonce n°20214520.

2021X01391SRLB2

AUTRES SOCIETES

La Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles

"MOTOCOP"

Siège social : 24 rue de Guinée - 1002 Tunis

MF : 0033535H

CNSS : 02545642

En- vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 18 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis sous le numéro 21806090 en date du 22/11/2021, déposés au registre national des entreprises le 25/11/2021 sous le numéro 2021112358.

Il a été décidé ce qui suit :

- Monsieur Ali Nejmedine Guiza est réélu en qualité de président du conseil d'administration avec tous les pouvoirs nécessaires.

- Monsieur Mohamed Kamel Gharbi le directeur Général adjoint est chargé d'assurer la gestion courante.

- Monsieur Ali Nejmedine Guiza président du conseil d'administration et Monsieur Mohamed Kamel Gharbi le directeur Général adjoint sont chargés d'ouvrir et de fonctionner les comptes courants et de signer les chèques et les traites conjointement.

2021402898SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce de la part de Mr Taher Saâsougui à Mme Fatma Saâsougui avec tous les éléments Matériels et biens immatériels destinés à la vente de Tarzi, y compris la couture, l'achat, la vente et l'exposition de produits, avec l'ancienne adresse rue 4858, devenue rue 42551, Sidi Hussein Al-Sejoumi, Tunisie.

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds avec l'ancienne adresse rue 4858, devenue rue 42551, Sidi Hussein Al-Sejoumi, Tunisie dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

2021T01079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 16/11/2021, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba, Jendouba le 16/11/2021, sous le n°21204597 reçu n°M068119, Monsieur Hassen Ben Amara Boukhili a vendu à Monsieur Nabil Ben Lakhdar Ayari, la totalité du fonds de commerce, utilisé pour vente des fruits et légumes, et ce avec toutes ses composantes matérielles et morales, sis au marché central municipal de Jendouba.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'acheteur, à l'adresse du fonds sis au marché central municipal de Jendouba, dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 20/11/ 2021.

2021T01119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/11/2021 enregistré à la recette des finances de Raoued en date de 22/11/2021 sous n° de quittance M081160 et n° d'enregistrement n°21204212

Emna Bent Mohamed Farouk Ben Mohamed Aziz Neifer a vendu à Iness Bent Mohamed Lazhar Jmal Epouse Kadhem Slimani le fonds de commerce exploité comme librairie sise à 33 Boulevard Habib Bourguiba Cité Elguazela

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Iness Jmal à l'adresse de fonds de commerce mentionné ci-dessus dans les 20 jours qui suivent la publication de la présente au JORT

Cet avis a été publié au quotidien EL chourouk.

2021T01144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ace sous seing privé légalisé de signature le 11/11/2021 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 17/11/2021 sous quittance n°M02196 enregistrement n°21205837 Mr Imed Ben Hssine CIN n°00325460 a vendu à Mr Oussama Ben Mohamed CIN n°07479246 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente des fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Habib Belhareth cité Ennozha Ariana.

Toutes oppositions doivent être déposées chez Me Rimen Souidi à son bureau sis à la rue Mokhtar Attia n°66 Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

2021T01145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/01/2015, enregistré à la recette

des finances de Radés le 8/5/2015 selon quittance n°M030372 et sous le n° d'enregistrement 15201150, Me Habiba Elabidi a vendu à M Samir Elabidi pour l'activité de Commerce de tabac et vente de journaux exploité dans le local sis rue de la République n°13 Ben Arous.

Les oppositions doivent parvenir à M Samir Elabidi à son locale sis rue de la République n°13 Ben Arous dans les 20 jours de la parution de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, la présent avis a été publié au journal "le Quotidien" du 20/11/2021.

2021T01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/10/2021 enregistré à la recette des finances Bizerte le 12/11/2021 n° d'enregistrement 21204505, quittance n°M067010, monsieur Ben Tajourt Meher, titulaire de la carte d'identité n°08947278, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro 1319705A, vend , cède et transporte à monsieur Bellefi Ridha, titulaire de la carte d'identité nationale n°08923024, qui accepte la totalité du fonds de commerce destiné à la vente d'alimentation générale, commerce d'épices et salaisons, sis rue de l'école Thahar Kodia Bizerte, et comprenant tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Hamda Ben Saïd, matricule fiscal 1215007/F dont l'étude est au 20, rue Habib Thamer - Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la république Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «El Chourouk» le 20/11/2021.

2021T01151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 22/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Sbiba le 22/11/2021 sous n°21201290 quitt. n°MO24638 Lotfi Samaali, a vendu le fonds de commerce situé à la rue Ali Balhwen Sbiba, à Mm Arem Samaali. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître M'Hamdi Anouar, avocat, immeuble Al Baraka rue d'Alger Sbeïtla dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2021T01155FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 21/6/2008 quittance n°M034322 enregistrement n°8202008 Mr Mohamed Ben Jaafar Mansouri CIN n°00139901 a vendu à Mr Slaheddine Ben Med Taieb Romdhane CIN n°04764239 tout le fonds de commerce sis à la rue Bab El Khadhra n°61 Tunis exploité pour le commerce.

Toute opposition devra être déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

2021T01156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP enregistré à la recette des finances de Grombalia en date du 26/11/2021 quittance n° M074287 enregistrement n°21205189 Mr Amine Ben Amor Jemai CIN n°09111060 a vendu à Rejeb Ben Salah Toumi CIN n°01750223 tout le fonds de - commerce exploité pour vente fruits secs sis à l'avenue de la République Grombalia

Toute opposition devra être déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 30/11/2021.

2021T01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/11/2021 enregistré à la recette des finances rue Elsahel le 18/11/2021, n° de quittance, n°M042483 de l'enregistrement 21201946, Jedidi Tarek, titulaire de la C.I.N ,n°005422828 et Jedidi Khaled titulaire de la C.I.N n°02248766, demeurant au 26 Av Taher Ben Achour yasminette Ben Arous a vendu un fonds de commerce tout commerces avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité chambre froide situé à rue 9016 n°4 Sidi Fathallah Tunis à Mr Borsali Fakheredine le prix de vente est consigné entre les mains de vendeur Jedidi Tarek toutes les oppositions doivent être déposées auprès de son adresse sis à 26 Av Taher Ben Achour Yasminette Ben Arous durant les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 26/11/2021.

2021R02910FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 17/11/2012 quittance n° M089435, Mme Ines Ben Saiid, CIN n°07043577, a vendu à la société des abattoirs des volailles la totalité du fonds de commerce sise à l'Aouina, Tunis, magasin n°6 immeuble B résidence yasmine, exploité pour vente de volailles, fromages et alimentations générales. Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Lasta Selim, Avocat 13 Rue Sidi Abdelkader Kelibia, jusqu'à 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Publié au journal La Presse à la date de 26 novembre 2021.

2021R02915FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Cité Administrative Jammel, le 9/11/2021 sous le n°21202001, Quittance n°M61004, Mohamed Nejib El Fendri, CIN n°01058411, demeurant Cité Tebaka Skanes Monastir, a vendu le fonds de commerce d'une Pharmacie, sis Rue Ibn Kholdoun Jammel, à Mouhanned Cheikh Hassan, CIN n°09252408, demeurant Slim Center Appartement n°209 Sousse.

Les oppositions sont reçues, dans un délai de 20 jours auprès de Maître Imad Eddine Chebaane, M.F 373 343 S/A/P/000, Avenue Ibn Badiss 4051 Khezama Sousse.

Avis publié au journal Quotidien, le 27/11/2021.

2021S01309FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12/11/2021, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo, à Sousse, le 15/11/2021, sous le numéro 21203364, quittance n°49145, Monsieur Fadhel Mounastiri, titulaire de la carte d'identité nationale n°02940442, et titulaire du matricule fiscal et R.N.E. n°0108237M, a vendu à Monsieur Mohamed Foued Hassine, titulaire de la carte d'identité nationale n°09257933, du matricule fiscal et R.N.E. n°15325891, la totalité du fonds de commerce consistant en une pharmacie de catégorie "A", et sise à la rue du commandant Bejaoui, Khezama - est 4051, Sousse, moyennant un prix global de un million de dinars (1.000.000 dinars), dont 600.000 dinars pour les éléments incorporels et 400.000 dinars pour les éléments corporels.

Les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur Mohamed Foued Hassine, demeurant à la résidence Nour, rue du Misk, Khezama - est à Sousse, où une copie de l'acte de vente a été déposée, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié au journal quotidien Echourouk, du 25 novembre 2021.

2021S01311FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente daté de 5/11/2021 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 15/11/2021 sous le n°21205515, quittance n°M082371, a vendu Monsieur Monji Morjen à Monsieur Mouldi Morjen tout le fonds de commerce situé Hammam Sousse - Sousse dont l'objet est un MECANICIEN ET LA VENTE DE PIECE DE RECHANGE USEE.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce dans le J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 24/11/2021.

2021S01321FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé daté du 21/10/2021 à la municipalité de Jebeniana enregistré à la recette des finances sise à Jebeniana numéro de quittance DO38402 numéro d'enregistrement 21201199 madame Ayada El Abbes propriétaire du fonds du commerce a vendu la totalité du fonds de commerce situé à la rue de Habib Bourguiba Jebeniana gouvernorat de Sfax avec ses éléments incorporels et matériels nommé destiné à la vente de la peinture et des outils à madame Radhia El Abbes.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur au local sis Jebeniana Sfax pendant un délai de vingt jours après sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echorouk du 24/11/2021 page 27 et Le Quotidien du 24/11/2021 page 24.

2021X01387FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP du 21/8/2021 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 24/8/2021 sous le n°21202562 quittance n°M060428.

Mr Med Ellehyani, Titulaire de la CIN n°01165937, a vendu à Mr Soufien Mahdi, Titulaire de la C.I.N 08879354, la totalité du fonds de commerce exploitée pour tout commerce, aux trois boutiques sises au Moulin ville Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Chokri Smaoui Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mez, B n°1 Sfax MF : 581246CAP000 dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au JORT.

Les oppositions doivent être faites à son étude.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 13 et «Le Temps» page 6 du 17/11/2021.

2021X01388FCCC2

Avis

Une donation du fonds de commerce a été émis par Moncef Ben Sadek Ben Mansour Souissi, né le 19 septembre 1948, carte d'identité 00217527, en faveur de son fils Wassim, né le 5 septembre 1990, directeur commercial de société carte d'identité 08877226. Numéro d'identification fiscale de Sfax 1340782R, constitué de ses éléments matériels et immatériels, d'une valeur de quarante mille dinars (40000 d) daté le 4 novembre 2021, et

enregistré à Sfax le 25 novembre 2021, sous numéro MO60028, rédigé par le professeur Arafat Houidi et son adjoint.

2021X01389FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/11/2021, enregistré à la RF Route de Gremda le 18/11/2021 quittance n°M078420 enregistrement n°21202687, Monsieur Bilel Wali titulaire de la CIN n°08177949 sis à route Manzel Chaker km 3, Station Touta Sfax, a vendu à Madame Sohla Grati titulaire de la CIN n°11044879 sis à route Mahdia km 3.5 ceinture haftara Sfax le Fonds de commerce situé à la route Afran km 1 Sfax et qui a comme activité la vente des portables et ces accessoires.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Monsieur Bilel Wali CIN n°08177949 à route Manzel Chaker km 3 Station Touta Sfax où est déposée une copie légale enregistrée du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens Essabeh n°23196 et le Temps n°15503 du 25/11/2021.

2021X01390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En fonction d'un acte de vente sous seing privé singé le 10/6/2021 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 11/6/2021 sous le n°21201763 suivant quittance n°M045602, Moez Ben Said Chaari, titulaire de la C.I.N n°05271311 habitant à la route de Mahdia km 4, rue El Becha Sfax a vendu à Mounir Ben Habib Gamgui titulaire de la CIN n°05395214 demeurant à la route de Saltania km 4 station Ben Ameur Sfax sa part indivise représentant la moitié d'un fonds de commerce de vente de viande «boucherie exploitée dans La boutique sise à la route de Tunis km 1 Ariana Sfax pour un montant de cinq milles dinars.

Les oppositions sont faisables au cabinet de maître Zouaghi Samir avocat à la cassation et rédacteur du dit acte, sis à 16 rue Habib Maazoun, immeuble Triki Sfax au cours du délai de vingt jours à dater de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne sachant que l'annonce de cette vente a été publiée au quotidien Echourok paru le 24 novembre 2021.

2021X01395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. en date du 12/11/2021, enregistré à la recette des finances Elmenzeh 6 en date 16/11/2021 (Enregistrement n°21207175 et quittance n°M106574), la société le palet fin a vendu à la société Butcher King la totalité du fonds de commerce exploité au local n°01 d'une superficie de 67 .72 m² environ sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à 82 avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiéne Emenzeh 07 objet de titre foncier 12237 Ariana en tant qu' épicerie et boucherie fine avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce à un prix de cent vingt milles dinars.

Toute opposition sera faite au cabinet du rédacteur maître Méhdi Lahiani sis à 72 avenue Habib Bourguiba Ariana dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans 02 journaux quotidiens : Echourouk et Le Quotidien du 20/11/2021.

2021402832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé à la date de 22/8/2021, enregistré à la recette des finances rue du Sahel le 24/11/2021, quittance n°M042940, n° d'enregistrement 21201981; M Mohamed Bouleeress, sis à 6 rue 10053 el wardia 1 - Tunis, a vendu à M Chokri Homrani, sis à n°7 rue 13 août Manouba, la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce "Restaurant", situé au n°19 Rue A Bellevue - El Wardia.

Les oppositions seront adressées à l'adresse au n°19 - Rue A Bellevue - El Wardia, et ce au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien le 27/11/2021.

2021402893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 7/9/2021 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 8/9/2021 quittance n°M044767, enregistrement n°21201910, Madame Boutheyna Ben Hédi Ben Ali Touaybya ; titulaire de la cin n°04748893 a vendu à Madame Aida Ben Neji Ben Ahmed Mahfoudh titulaire de la cin n°06394691 la totalité du fonds de commerce sis à rue de Martyrs Kélibia avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de salon de thé.

Les oppositions seront reçues entre les mains de madame Aida Mahfoudh à son adresse rue de Martyrs Kélibia dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 21/10/2021.

2021402905FCCC2

Location gérance libre

Contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par ses deux parties le 20 octobre 2021, enregistré à la recette

des finances de Dahmani le 20/10/2021, quittance n°M0166226, la société des services agricoles représentée par son représentant légal Mr Kamel Ben Belgacem Hanaoui, titulaire de la carte d'identité nationale n°03737607 délivrée le 12/5/2016 société SARL identifiant unique n°401460G, siège social sis n°14, rue Ali Belhouen Dahmani gouvernorat du Kef, donne location à la société 26 des services agricoles représentée par son représentant légal Mr Fathi Ben Belgacem Guizani, titulaire de la carte d'identité nationale n°03760944 société SARL en cours de constitution, son statut est établit en vertu d'un acte sous seing privé des finances de Dahmani le 11 octobre 2021 quittance n°M016055 de la totalité du fonds de commerce qui est la propriété de la première partie il consiste dans la vente des fourrages, semences, et engrais, exploité dans le local sis 14 rue Ali Belhouen Dahmani gouvernorat du Kef.

Les objections seront représentées dans le délai de vingt jours de la date de publication des présentes dans le JORT, publication faite dans le journal quotidien Echourouk le 4/11/2021 n°11017.

2021T01146FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 14 juillet 2021 et enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 24-8-2021 Quittance (n°M82814) enregistrement (n°21306838) la Société MODHILA (IU : 1439108 B» Représentée par son Gérant Monsieur Elya Nahhoum a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Kais Zaghdidi Titulaire de la carte d'identité nationale numéro (07033337) exploité VENTE de BIJOUX EN ARGENT sous enseigne «LE COMPTOIR D'ARGENT», sis au local BTR 15 Ter, RDC du Centre commercial «AZUR CITY» Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location de cinq ans (5 ans) Non renouvelable du 01/7/2021 jusqu'au 30/6/2026

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien date du 28/11/2021.

2021T01152FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 14 juillet 2021 et enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 24-8-2021 Quittance (n°M82511) enregistrement (n°21306837) la Société MODHILA «IU : 1439108 B» Représentée par son Gérant Monsieur Elya Nahhoum a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Kais Zaghdidi Titulaire de la carte d'identité nationale numéro (07033337) exploité (Kiosque Modhela) sous enseigne Modhela, situé au 2ème étage du Centre commercial «Tunisia, LI» Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location de cinq ans (5 ans) non renouvelable du 01/7/2021 jusqu'au 30/6/2026.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté du 28/11/2021.

2021T01153FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 18 Novembre 2021 et enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis le 23-11-2021 Quittance (n°M108804) enregistrement (n°21309921) la Société ELYA FOOD «IU : 1678836 J »Représentée par son Gérant Monsieur Elya Nahhoum a loué la totalité du fonds de commerce à la Société FOOD ISLAND, Sarl, par son gérant Monsieur Jamel Hajji Titulaire de la carte d'identité nationale numéro (08611669) exploité (Restaurant Fast-Food), sis au 2ème étage du Centre commercial «Tunisia MALL» Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location de cinq ans (5 ans) Non renouvelable du 01/11/2021 Jusqu'au 31/10/2026.

2021T01154FCCC3

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet, le 20 septembre 2021, quittance n°087204, n° d'enregistrement 21304014, la société WOKI STORES, ayant le matricule fiscal sous le n°1452693M, dont le siège social est sis au 17 rue de Bizerte Ben Arous, a loué à la société «BOUDALI TRANS IMMO HAMMAMET», ayant le matricule fiscal sous le n°1744850E, dont le siège social est sis à l'avenue Abdoudhabi El Kharouba, 8050 Hammamet, la totalité du Fonds de Commerce en gérance libre, exploité dans le local sis à l'avenue Abdoudhabi El Kharouba, 8050 Hammamet, gouvernorat de Nabeul.

Cette annonce a été publiée dans le journal le quotidien le 26 novembre 2021.

2021R02911FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 8/11/2021, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 18/11/2021 sous n°21302446 Quittance n°M042589. Mr Haykel Jhinaoui, titulaire de la CIN n°08478497 demeurant à Avenue Ahmed Tawfik Madani Khézama Ouest Sousse (I.Unique : N°1711677F), a loué à Mr Mimoun Ibraham, titulaire de la CIN n°02948896 demeurant à Rue Hadrumète - Kalaa Séghira - Sousse pour le compte de la société «THEY SHOP» Sarl en cours de constitution,

la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente en détail de prêt à porter, sise à Rue Khlifa Karoui 4054 Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 5 ans renouvelables à partir du 01/12/2021 et finissant le 30/11/2021. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 27/11/2021.

2021S01318FCCC3

Location de fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 11 novembre 2021 enregistré à la recette des finances lac le 18/11/2021 quittance numéro M083200 numéro 21308727 la société frères Belhaj SFBH société à responsabilité limitée son premier gérant Anouar Ben Hedi Belhadj et son deuxième gérant Anis Ben Hédi Belaj son siège social centre kinza Lac victoria les Berges du Lac 1053 Marsa a loué à Anis Ben Hédi Belhaj tout le fonds de commerce que se manifeste dans le commerce des bijoux exploité dans le local situé num 08 centre commercial et les montres en détail kanzat rue lac victoria les Berges du Lac Tunis sous le matricule unique 0385292N. Toute opposition doit être faite entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce loué situé num 08 centre commercial kanzat rue Lac victoria les Berges du Lac Tunis dans un délai du 20 jours à la date de la publication de cette location au j.o.r.t.

Cette location fait l'objet d'une publication au journal Achourouk daté du mercredi le 24/11/2021 page 31.

2021402901FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 11 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Lac sous n° 21308726 le 18/11/2021 quittance numéro M083199 la société les charmes de Lac société à responsabilité limitée son gérant Anouar Ben Hédi Belhadj son siège social 09 avenue 127 centre commercial kanzat les Berges du Lac 1053 Marsa Tunis à Anis Ben Hédi Belhaj tout le fonds de commerce que se manifeste dans le commerce des bijoux et les montres en détail exploité dans le local situé num 09 avenue 127 centre commercial Kanzat les Berges du Lac 1053 Marsa Tunis sous le matricule unique 1411923F.

Toute opposition doit être faite entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce loué num 09 avenue 127 centre commercial kanzat les Berges du Lac 1053 Marsa Tunis dans un délai du 20 jours à la date de la publication de cette location au j.o.r.t.

Cette location fait l'objet d'une publication au journal Achourouk daté du mercredi le 24/11/2021 page31

2021402902FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Nomination du bureau du syndic résidence

«DIAR El MANAR» Manar 1

Désignation de Mr Mousser Ben Abdessalem gérant de la société LUXUS syndic professionnel président du syndic de la résidence «DIAR EL MANAR», suite à l'assemblée générale du 29 octobre 2021, enregistré à la recette des finances de Manar le 17 novembre 2021 sous le n°21402802 quittance n°M064362, validée par la municipalité de Tunis le 23 novembre 2021 sous le n°2224.

2021R02921APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale

Par acte enregistré à la recette des finances de Nabeul le 24 novembre 2021, quittance M075451, n° 21704994, payant la somme de 129 dinars.

L'assemblée générale du syndicat de Diyar Mlika sis à l'avenue de Habib Bourguiba Nabeul 8000 tenue le 10/02/2019 dans le but de nommer le président et les membres du syndicat de résidence pour l'année écoulée 2018, sachant qu'ils ont maintenu leur même position sans aucun changement, et aussi, pour approuver le rapport financier et littéraire pour la même année mentionnée

Les contestations sont acceptées au siège du Syndicat de Résidence de Diyar Malika rue Habib Bourguiba, Nabeul 8000, dans les délais légaux après la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021402894APSF2

Nomination de Syndic

Résidence Jugurtha

Sidi Daoud 2046 - la Marsa

Suivant l'écrit de la Municipalité de La Marsa en date du 22/11/2021 enregistré à la recette des finances de Carthage sous le n°21802302 Quittance n°M083591 en date du 24/11/2021.

Il a été décidé :

Nomination de Mr Amor Ellafi Président du Syndicat de la Résidence Jugurtha sis à Avenue 14 Janvier Sidi Daoud 2046 - La Marsa.

2021402906APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication suite à un partage judicaire

Partie saisissante poursuivante Kawthar Al-Faleh fait l'objet de sa communication avec le bureau de son avocat mentionné ci-dessous.

Partie saisie : Lotfi al-Sharif, qui vit à Zankat al-Hajam, numéro 6, Tunisie Numéro 12 Jakarta Bardo Street. 2) Kulthum Al-Falih, résidente à district de Jakarta, numéro 12 Bardo, Tunisie.

Avocat poursuivant : Khedri Moncef, avocat en appel, son bureau au numéro 2, Nahj Mohammad Ali Akid, district de Bougatfa, à 2, Sidi Hussein Al-Sigoumi, téléphone / fax, 71559766.

La propriété, objet de l'adjudication, située au numéro 12, Jakarta Bardo,sa surface, 386 m, objet du dessin, la propriété, 128680, Tunisie, et il comprend au rez-de-chaussée d'une superficie de 72 m², un entrepôt de 48 m, une piste de 6 m, un dernier étage de 116, un studio à l'arrière de 25 m et un jardin devant.

Prix d'ouverture : quatre cent quatre-vingt dix mille et cent dinars (490 100 000).

Date, lieu et heure du point : Le mardi quatre janvier deux mille vingt deux (4/01/2022), le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 à neuf heures du matin et suivant.

Visite de la propriété :

Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine de 9h à 17h.

Remarque : L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2021T01138VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction du prix initial de 40%

Cabinet Maître Wahiba Mankai

Avocat à la cour de cassation

Avenue de la république espace Kochkach Hammamet

Tel : 72 263 330

MF : 723632/Y

Les poursuivants :

- Rabha Jmaa, CIN 01772522, demeurant à rue Elmsatra Nabeul.

- Alia Jmaa, CIN 01621213, demeurant à Sidi Elmahrsi 3 Nabeul.

- Tawfik Jmaa, CIN 01832016, demeurant à rue Elmotanabi wed souhil Nabeul, représentés par Maître Wahiba Mankai, avocate à la cour de cassation, Avenue de la République Espace Kochkache étage n°1 Hammamet Nabeul, matricule fiscal n°723632/Y.

Les copropriétaires :

- Mohamed Jmaa, demeurant à Sidi Elmahrsi 3 Nabeul.

- Abdel Aziz Jmaa, demeurant à Avenue Habib Thamer wed souhil Nabeul.

- Khaled Jmaa, demeurant à Café Nassim Wed Souhil Nabeul.

- Hamda Jmaa, demeurant à Rue Ibn Jazar Wed Souhil Nabeul.

- Mourad Jmaa, demeurant à Rue Elmotanabi Wed Souhil Nabeul.

L'avocate poursuivante : Maître Wahiba Mankai, avocate à la cour de cassation, Avenue de la République Espace Kochkache étage n°1 Hammamet Nabeul, matricule fiscal n°723632/Y.

Titre exécutoire : La décision n°921 rendue par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 29/12/2016 a fait l'objet d'un recours en appel, cet appel a été rejeté lui même formellement par un Jugement rendu par la cour d'appel de Nabeul en date du 18/12/2018 et sous le n°28660. Ce dernier jugement a été signifié par huissier, Monsieur Ridha Chaabane dans son constat n°11239 en date du 10/6/2019. Ce jugement en appel n'a fait l'objet d'aucun recours en cassation comme le prouve l'attestation de non recours en cassation sous le n°4326 en date du 23/8/2019.

L'immeuble à vendre : (suivant l'expertise établi par l'expert Mr Mohamed Ben Chikha le 9/11/2020».

La totalité du lot n°1 du lotissement «Habiba jmaa» Nabeul approuvée le 14/7/1983 d'une superficie totale de 365 m², objet du titre foncier n°596983 Nabeul sis à Wed Souhil Nabeul delimitée au nord par les lots n°2, 3 et 4 du même lotissement, à l'Est par le lot n°5, à l'Ouest par une rue d'une largeur de 9 m, au Sud par un immeuble appartenant à "Mr Jdidi". L'immeuble, objet de la vente, s'agit d'une construction ayant deux étages :

- un rez-de-chaussée de 320 m² composé de deux garages et un escalier qui permet d'accéder au 1er étage.

- Un 1er étage s'agissant d'un appartement qui se compose d'un salon, 4 chambres, une cuisine, une toilette, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie totale de 210 m².

- Le garage ayant une superficie de 160 m² du rez-de-chaussée est exploité comme atelier de menuiserie par Mr Fathi Ouinti, le 2ème garage ayant une superficie de 40 m² est fermé sachant que ce dernier est sous l'exploitation de Mr Hamda Jmaa qui habite le local du 1er étage avec sa famille.

La mise à prix : Deux cent soixante seize mille quatre cent quatre vingt deux dinars et 400 millimes (276.482.400 D) après déduction du prix initial de 40% ainsi que les frais légaux pour la première audience et les frais complémentaires de la deuxième audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise tous les jours de la semaine de 9h matin à 18 h.

Condition de participation aux enchères :

- Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de Nabeul et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix mis au préalable ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- La participation aux enchères se fera par l'intermédiaire d'un avocat.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, il faut s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au bureau de l'avocate poursuivante Maître Wahiba Mankai, Avenue de la République espace kochkache 1er étage Hammamet Nabeul pendant les heures de travail.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mercredi vingt deux décembre deux mille vingt et un (22/12/2021) à partir de 9h du matin à la salle de vente immobilière du tribunal de 1ère instance de Nabeul, rue Tayeb Elmhiri Nabeul.

2021T01143VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Fatnassi Mourad

Avocat à Tunis 14 Rue d'Angleterre

Poursuivant :

Mohamed Amine Turkani demeurant 30 Rue beb el Falla Tunis.

Partie saisie :

Faouzi Hermi demeurant 7 Rue 4693 Ezzahrouni.

Désignation de l'immeuble saisi :

Le bien objet de la vente est situé à Bohamed Kcharmia sidi Fradej délégation Elmhamdia gouvernorat Ben Arous objet de titre foncier n°57818 Tunis constituant 411/15425 iemes indivis dudit titre ayant une superficie de 411 mètres carrés sur laquelle est bâti un domicile à habitant équipé d'électricité et d'eaux courante.

La superficie totale du titre foncier est de 15425 m².

Mise à prix :

77 000.000 dinars selon expertise judiciaire établie par Monsieur Mohamed Hadi Ben Mariem sur la base d'une ordonnance sur requête n°75223 émanant de Monsieur le président de la cour de première instance de Tunis en application de l'article 411 du cpcc.

Tribunal et date de la vente :

Chambre des criées par le Tribunal de première instance de Ben Arous le 6/01/2022 à 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour.

Observation :

- Ne peuvent enchérir que ceux ayant au préalable consigné le tiers de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent prendre part aux enchères sans l'obtention préalable d'une autorisation de Monsieur le gouverneur.

- La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffe du tribunal de première instance de Ben Arous ainsi qu'à l'étude de l'avocat.

2021R02912VEPA1

Vente aux enchères publiques immobilière

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1- Mr Kais Wsifi, fonctionnaire, résident à rue Habib Bourguiba Hammamet, titulaire de CIN 06417565.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain nue et constructible objet du titre foncier n°529944 dénommé «alikhwa» situé à Bir Bouragba d'une superficie de 225 mm, le terrain ne fait pas partie de la zone de développement urbaine et on peut y accéder par un chemin agricole d'une largeur de 4 m, le terrain est délimitée de l'ouest par le chemin agricole et du nord, sud et est par des terrains des voisins.

Mise à prix : fixées à 38.620.125 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 27 décembre 2021 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R02913VEPA1

Vente aux enchères publiques immobilière

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1 - Mr Abderraouf Chebbi (débiteur principal), guide touristique, résident au n°247 cité SNIT Bir Bouragba, titulaire de CIN n°03130625 et 2- Mme Samira Ben Jeddou (acquéreur de l'immeuble), résidente au n°247 citée SNIT Bir Bouragba, titulaire de CIN 03199236.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°561213 Nabeul dénommé «DAR EL HANA» situé à Bir Bouragba d'une superficie globale de 101 mm sur lequel est bâtis une maison d'une superficie couverte de 75 m m qui se compose d'un hall non couvert d'une superficie de 26 mm et de trois chambres à coucher, un séjour ; une cuisine; et une salle de bain et des escaliers toute la maison est équipée par les nécessaires, le standing est moyen, l'immeuble est délimitée par le nord de la parcelle n°57 bâtis, de l'ouest par la parcelle n°71 bâtis, de l'est par la parcelle n°73 et du sud par une route.

Mise à prix : fixée à 104 .548 .661 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 27 décembre 2021 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R02914VEPA1

Adjudication sur enchère publique

Cabinet Maître Samia Belhadj Amor

Créancier enchérisseur : Madame Habiba Bent Mouldi Sassi, résidente à la Rue 8304 Montplaisir Tunis, élisant son domicile au cabinet de son avocat, Me Samia Belhadj Amor, sis à Tunis Résidence Sindbad 2, Bloc B, 6ème étage Apt.11 Rue Medhat Pacha, Tunis 1001.

Débiteur saisi : Monsieur Sami Ben Chraiet Ben Brahim Dridi, résident à Mégrine 12 Rue de Grenade Mégrine Chaker gouvernorat de Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Samia Belhadj Amor, avocate à la Cour d'Appel, sis à Tunis Résidence Sindbad 2, Bloc B, 6ème étage Apt.11 Rue Medhat Pacha, Tunis 1001.

L'immeuble objet de l'enchère : Sera vendu à l'enchère des parts indivises, droit d'usufruit de 167 parts/788 parts et le droit de pleine propriété de 142,5 parts/788 parts relevant du titre foncier n°26495 Ben Arous dénommé «Dar Elward IV» sis à Mégrine au bord d'une rue (12 Rue de Grenade Mégrine) d'une superficie totale de 454 m² et divisé en 788 parts. La propriété objet de l'enchère est un appartement au deuxième étage supérieur, droit d'usufruit sis à la rue de Grenade Mégrine gouvernorat de Ben Arous. Il se compose d'un salon, deux pièces, une cuisine et une salle d'eau, d'une superficie de 167 m², et il dispose d'une fenêtre donnant sur un balcon. Nu, sans sortie, actuellement, d'une superficie de 49,15 m², son entrée principale se fait par une entrée privée et couloir au rez-de-chaussée donnant directement sur la route principale Rue de Grenade Mégrine d'une superficie d'environ 93 m² à soustraire du titre foncier n°26495 Ben Arous sis à la Rue de Grenade Mégrine.

Mise à prix de l'enchère : le montant de la mise à prix de l'immeuble proposé à la vente à l'enchère est fixé à : Cent quarante-trois mille deux cents vingt et un dinars (143.221,000 TND) ainsi que les frais et honoraires de l'enchère qui seront taxés le jour de l'audience. L'enchérissement ne peur avoir lieu que par voie d'un avocat, et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant avant la date de l'audience, consigné au moins le 1/3 de la mise à prix susmentionné à la caisse des dépôts et de consignations ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les personnes non résidentes doivent obtenir les autorisations requises.

Date et lieu de l'enchère : l'enchère aura lieu le jeudi 23 décembre 2021 (23/12/2021) affaire n°43307 à partir de 9 heures du matin, devant la chambre des criées au siège du tribunal de première instance de Ben Arous, GP1 Route de Sousse Km 7 Chouchet Radés Ben Arous.

Conditions de visite : la visite de l'immeuble peut être effectuée tous les jours aux horaires administratifs Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier de charge déposé au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Samia Belhadj Amor, sis Tunis, à Résidence Sindbad 2, Bloc B, 6ème étage Apt.11 Rue Medhat Pacha, Tunis ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

2021R02922VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude Maître Hajer Trabelsi

Créancier saisissant : Fethia Ben Ahmed Touir, titulaire de la CIN n°04036008, femme au foyer, demeurant à l'avenue l'Algérie à Zermadine.

Débiteur saisi : Monji Ben Abed Ennbi Rajeb, titulaire de la CIN n°04078838, travailleur, demeurant à l'avenue l'Algérie à Zermadine.

Avocat poursuivant : Maître Hajer Trabelsi, Avocate à la cour d'appel, dont le cabinet est sis au 05 avenue Hassen Elborji immeuble Chtioui 2ème étage Jemmel, titulaire de la CIN n°06828824 et d'immatricule fiscal n°1211657 A/T.

Objet de la vente : une maison de style arabe sise à l'avenue l'Algérie à Zermadine, gouvernorat de Monastir, équipée d'éclairage électrique et d'eau potable, ouvrant sur un couloir donnant directement sur la route d'Alger. Elle est constituée de 4 pièces, d'un grand hall, d'un escalier, d'une cuisine et toilette et limité dans sa totalité à l'ouest par Abdelaziz Ben Rajeb, à l'est par Taher Massoud Khalifa Massoud et Chbil Massoud, et le nord par Chbil Ben Rajeb dont la superficie totale est de cent soixante-dix mètres carrés 170 m².

Mise à prix : est fixée à cent trente-quatre mille quarante-cinq dinars suivant l'expertise de l'expert Mr Mohamed Trimech.

Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu aux enchères publiques à la salle des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 22 décembre 2021 (22/12/2021) à partir de 8 heures 30 minutes.

Visite de l'immeuble : la visite des lieux peut avoir lieu tous les jours aux heures administratives.

2021S01316VEPA1

Vente immobilière

Maître Kasdallah Naceur

Avocat à la cour de cassation

Rue 3 Août n°24 - Sousse

Tel : 73 225 910

Fax : 73 211 563

MF : 189448VAP/000

E-mail : maitre-kasdallah@outlook.fr

La vente aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 1 jeudi 30 décembre 2021 à 9 H du matin.

Nom du saisissant : 1- Chebbi Ben Mouhamed Chebbi, Commerçant demeurant à Chorben Awled Hanachi Mahdia.

Partie saisie : Nejib Ben Ameur Ben Salah Guirat, commerçant demeurant à 23 rue de Paris Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Kasdallah Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble saisi :

La moitié des parts indivises dans la propriété dénommée "Ameur" objet du titre foncier n°63945 Sousse.

Situé à Khezama d'une superficie de 729 m² sur le quel est bâti une villa 3 Niveaux.

Mise à prix : 1.103.060.000 D

Conditions de visite : Chaque jour avec respect du domicile.

2021S01317VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La société Hôtelière "NAHRAWAS" - SARL RC N°B142501998 dont le siège social est à l'hôtel NAHRAWAS Zone touristique - Hammamet -En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°639107 Nabeul dénommé «TOURKIA 31» d'une superficie de 2032 m² situé à coté de l'hôtel NAHRAWAS Hammamet, à 100 m de l'avenue de l'environnement et à 80 m de la plage et qui correspond à un terrain nu.

Et

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°39301 Tunis dénommé «HOUDA 128» d'une superficie de 2564 m², situé à coté de l'hôtel NAHRAWAS Hammamet à 100 m de l'avenue de l'environnement et à 80 m de la plage à coté hôtel NAHRAWAS et qui correspond à un terrain nu.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°639107 Nabeul est fixée à 5.283.200, 000 dinars et la mise à prix de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°39301 Tunis est fixée à 6.666.400,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité des immeubles objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Grombalia sis à la ville de Grombalia le lundi 27 décembre 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2021402903VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901KA/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B 176041996 représentée par son président du directoire à l'avenue Mohamed V Tunis créancier, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Monsieur Zoubeyr Kouki CIN n°04753511 demeurant à Djdeida Manouba élisant domicile au cabinet de maître Abdelmadjid Yahyaoui sis au 42 avenue Hédi Chaker Tunis -En sa qualité de débiteur principal

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°3191 Manouba dénommé» «CLOS SAINT ALEXCIS» d'une superficie de 172.734 m² situé à Djdeida au bord de l'ouwed medjerda Manouba exploité en partie pour les grandes cultures et comprenant 140 oliviers.

4- La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 2.000.894,200 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Manouba sis à la ville de Manouba le mercredi 29 décembre 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021402904VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene-Montplaisir Tunis, MF n°1148045K

Partie saisie :

Société Riadh de Conserves Alimentaire «SORICA» Sarl inscrite au RC sous le n°B143021999 dont le siège est à la Goulette 22 rue Habib Thameur.

Descriptif de l'immeuble : un lot de terrain objet du TF 39354 Ben Arous d'une superficie de 10000 m² sis sur la route reliant El-Mhamdia à Sidi Fraj à Ben Arous et sur lequel est édifié un local de 1075 m² couverts de charpentes métalliques.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de Trois cent quarante-deux mille Dinars (342 000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 30/12/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2021402908VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Règlement judicaire n°51

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE «ZINA»

Capital 500.000 DT

Code unique : 0433986J

Siège social : 7 Route Bjaoua Oued Ellil Mannouba

La cour d'appel de Tunis a prononcé son jugement dans l'affaire n°25244/2018 le 24/3/2021 en acceptant le recours et le refus partiel du jugement du Tribunal de 1ère instance de Manouba en date du 12/4/2018 dans le dossier du règlement judiciaire n°51 concernant la Société de Mise en Valeur et Développement Agricole «ZINA».

A cet effet, tous les créanciers de ladite société sont tenus de produire au bureau du Syndic de Faillite Mr Jalel Haddad sis au n°01, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis, Tél : 71 277 191, la nature et le montant de leurs créances envers cette société accompagnés de tout document justificatif, dans un délai de 15 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021T01141VEPA2

Clôture des procédures de règlement judiciaire

Affaire N° : 28188

Société «Queens Property» SUARL

Adresse : Boulevard Mongi Bali Bureau Mezzanine Corniche Sousse

MF : 0894908G

RC : B2745512004

CNSS : 276356-03

En vertu de la décision de Monsieur le Président du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 en date du 13 octobre 2021 il a été décidé la clôture des procédures de règlement judiciaire de la société Queens Property et ce suite au règlement intégral de ses dettes.

2021S01313VEPA2

Décision de suspension des procédures d'exécution

Société BIFECTA TECHNOLOGIE

Sarl au capital 60.000 dt

M.F : 00307054q

R.C : B177052000

Adresse : Route de Bizerte km 16 Borj Twil Ariana

En vertu de la décision rendue par le président du tribunal de première instance d'Ariana le 22/11/2021, il a été décidé la suspension des procédures d'exécution de tout acte visant le recouvrement d'une créance antérieure à la date d'acceptation de la demande de règlement judicaire (Concernant la décision numéro 329 rendu le 13/10/2021) à l'exception de celles relatives au créances revenant aux salariés et l'arrêt du cours de tout les intérêts et pénalités de retard et la suspension des délais de déchéances durant la dite période.

2021402896VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Echifa Immobilière

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RNE : 1545302W

MF : 1545302W PM 000

Messieurs les actionnaires de la société «Echifa Immobilière» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 janvier - Sousse, le Mercredi 15 décembre 2021 à 11h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, des rapports des commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

2. Affectation du résultat comptable et fixation des dividendes de l'exercice 2020;

3. Quitus au Conseil d'Administration;

4. Renouvellement du mandat des administrateurs;

5. Approbation des conventions réglementées, s'il y a lieu;

6. Pouvoirs pour formalités.

2021S01310SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Abattoir Avicole Essouassi

MF / 1031918T

RC : N°B2794002007

Capital : 920000 DT

Messieurs les actionnaires de la société «Abattoir Avicole Essouassi» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi le 24 décembre 2021 à 9 heures au siège social de SICAR INVEST, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1- Ouverture de la séance

2- Entériner le retard dans la convocation de l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2020.

3- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

4- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020.

5- Approbation des états financiers et des conventions réglementées prévus par l'article 200 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice 2020;

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020;

7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'Administration pour l'exercice 2020

9- Pouvoirs pour formalités.

10- Questions diverses.

2021S01319SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE LE GRAND MONASTIR.SA

HOTEL BELLA VISTA

Société anonyme

Au capital de 14.600.000DT

Siège social : Hôtel BELLA VISTA Dkhila Monastir

Messieurs les actionnaires de la «Société Hôtelière et Touristique Le Grand Monastir . S.A» «S H T G M» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 décembre 2021 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et modalités de tenue de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020.

5- Approbation des conventions et opérations prévues à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et leur programme d'apurement.

6- Affectation des Résultats de l'exercice 2020.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

9- Pouvoirs pour formalités.

2021S01320SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 15 800 000 Dinars

Siège social : Rue 8612, Impasse n°4 - Zl La Charguia - 2035 Tunis

MF : 1092458 Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société «ICAR», sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 13 décembre 2021, à 9h, au siège de la Société sis à Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 25/11/2021, sous le numéro 20211121759, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital de la société.

- Modification de l'article 6 des statuts de la société.

2021402892SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaires

Article 276 du code des sociétés commerciales

«CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE - SA»

Société anonyme

Capital social : 3.500.000 dt

Siège social : 10 Bis, Avenue Mohamed V 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0792865Y

Le Conseil d'administration tenu le 26/11/2021, convoque les actionnaires :

A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 27 décembre 2021 à 14 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue des assemblées ;

2. Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre des exercices 2014, 2015 et 2016

4. Affectation des résultats au titre des exercices 2014, 2015 et 2016

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Nomination du commissaire aux comptes.

A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 27 décembre 2021 à 14 heures 30 au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue des assemblées;

2. Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre des exercices 2017, 2018 et 2019

4. Affectation des résultats au titre des exercices 2017, 2018 et 2019

5. Quitus aux administrateurs;

6. Nomination du commissaire aux comptes.

A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le lundi 27 décembre 2021 à 15 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour ;

1. Ratification du retard dans la tenue des assemblées;

2. Examen et approbation des rapports de gestion de l'exercice 2020 ;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2020 ;

4. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2020

5. Quitus aux administrateurs;

6. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021402910SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le lundi 15/12/2021

Le président de la société mutuelle de base «Ennasr» à Téboulba informe les adhérents de la société que l'assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 15 décembre 2021 à 10 heures du matin au centre de formation professionnelle au port de Téboulba, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports moral et financier pour les années 2018, 2019 et 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les années 2018, 2019 et 2020

- Délibération sur les rapports, délibration sur les comptes pour approbation

- La révision de la liste des adhérents

- Renouvellement le commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023

- Renouvellement du un tiers du conseil d'administration.

Observation :

Les adhérents peuvent prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes avant 8 jours de l'assemblée générale.

En cas d'absence, l'adhérent peut donner une procuration pour le représenter dans l'assemblée générale à un autre adhérent au sein de la société de la société mutuelle ou un de ses proches.

2021S01269SODB3

Assemblée générale

Société mutuelle de base de service agricole

«ETTAOUFIK» Moknine

M CNSS : 62862-36

MF : 0002255600/D/M/N

Le conseil d'administration de la société mutuelle de service agricole «ETTAOUFIK» à Moknine porte à la connaissance de tous les sociétaires que l'assemblée générale à l'exercice des années 2018 et 2019 se tiendra le jeudi 23 décembre 2021 à dar elmounadhamet à Moknine à inscription sera à partir de 8H jusqu'à 10 h du matin.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport moral relatif à la gestion des années 2018 et 2019

- Lecture du rapport financier relatif à la gestion des années 2018 et 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à la gestion des années 2018 et 2019

- Approbation des rapports moraux et financier et des comptes des années 2018 et 2019

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2020-2021-2022

- Election du tiers du conseil d'administration

- Répartition des mérites

- Réactualisation de la liste des adhérents.

Les adhérents doivent adresser leurs candidatures par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration

Le délai de présentation des candidatures est du 6/12/2021 jusqu'à 13/12/2021.

Les PV des réunions du conseil d'administration ainsi que le rapport du commissaire aux comptes et les états financiers peuvent être

consultés par les adhérents 8 jours avant la tenue de l'assemblée générale au siège de la société.

NB :

- Se prémunir d'une pièce d'identité officielle.

- L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié de le représenter à l'assemblée générale. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandaté ou un de ses ayant droit majeurs ou ses ascendants ou un allié Tout en maintenant le protocole sanitaire.

2021S01322SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Monia Ben Ahmed Ben Ibrahim Bouchaala annonce qu'elle posséde un terrain de superficie de 514.40 m² sis route l'Aéroport km7 Sfax.

Elle a égaré son titre de propriété et elle désire éxtraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2021X01392DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Les héritiers de Mohamed Ben Salem Ben Belaid Trabelsi qui sont ses petits enfants de ses fils Fatma et Mhedheb et Aicha et Selma et Abdallah annoncent au public qu'ils possèdent la totalité d'un terrain sise actuellement à l'avenue de Hédi Chaker cité Elans Sakiet Ezzit Sfax ayant de surface totale environ 1773m² limité du sud Dris et actuellement rue projeté de dix mètres et derrière lui (L'AFH) de l'est Abdessalem Belgaroui et actuellement ses héritiers du nord, Beshir Trabelsi et Hassen Arfaoui, tous dans le sous district de l'ouest actuellement rue projeté de 28 m, provenant aux propriétaires par héritage de leur grand père Mohamed Trabelsi.

Et qui veut s'opposer doit s'adresser auprès du notaire à Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2021X01394DIVD2

Cession de l'actif de la société

EXCEL HOTEL HAMMAMET «E.H.H» S.a.r.l à autrui

RC : B17871996

MF : 437869X/A/M/000

Siège social : 6, Rue des Ottomans Menzah V - 1004 - Tunis

Adresse de l'hôtel : 8050 Yessmine Hammamet

Monsieur Chokri Khanfir commissaire d'exécution, annonce que la chambre du conseil du tribunal de première instance de Tunis présidée par Monsieur Issam Yahyaoui a émis en date de 8/7/2021 un jugement prononçant le rejet de l'offre reçu pour motif l'incohérence de sa valeur et l'ordre de renouvellement de procédure de l'appel d'offre et de rédiger le cahier de charge de cession a autrui sous la supervision du juge commissaire, et de procéder aux formalités légales de publication ainsi que la réception des offres dans un délai ne dépassant pas le 15 Janvier 2022 Tout intéressé par l'acquisition de ladite société peut retirer le cahier des charges, auprès du son bureau sis à rue Omar Ibn Kaddeh - Espace Zitouna - Bloc A - 2ème étage - App 3et 4 Montplaisir - 1073 Tunis (Tél : 71.951.400) contre le paiement d'un montant de cinq cent dinars et présenter au commissaire d'exécution par lettre recommandée avec accusée de réception sous plis fermé portant la mention "A NE PAS OUVRIR - Appel d'Offre pour la cession de la Société E.H.H à autrui".

2021402897DIVD2

Avis au public

Le Public est informé que Monsieur Kais Dhoukar agissant pour le compte de La Société " DHOUKAR BIO" dont le siège est situé à Frada - M'Saken, du gouvernorat de Sousse, a présenté une demande enregistrée au gouvernorat de Sousse sous le n°17077 en date du 11 octobre 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une huilerie située à Frada, délégation de M'Saken, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la délégation de M'Saken. Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Sousse ou le délégué de M'Saken, dans un délai d'un mois à compter de la date d'insertion de cet avis.

Rectificatifs

Rectificatif

Sté de Commerce Huile d'Olive Ben Amor EL WIFAK

Matricule fiscal : 1373101H

Affiliation CNSS : 563765-1

Avis n°2017 P01607SRLB2 paru au JORT annonces légales n°145 du 5/12/2017 page 7771.

Lire :

Suivant PV en date du 16/11/2017, enregistré à la recette des finances de Jammel en date du 21/11/2017, enregistrement n°17802411, quittance n°M070364.

Au lieu de :

Suivant acte SSP enregistré au bureau de contrôle de Jammel en date du 3/11/2014, sous le n° 6625565 quittance n°53933.

Le reste de l'annonce demeure sans changement.

2021S01312RECZ9

Rectificatif

Vente d'un fonds de commerce

Publication ref. : 2021T01218FCCC2 Page 2452

JORT N° : 101 datée du 3/11/2021

Adresse : Nom du Vendeur Société HAROUN WEB MANAGER au lieu de Mr Sami Ben Hédi Ben Salem Achour.

2021402907RECZ9

Office National de l'Assainissement

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

		2018	2017 retraitée
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		4 552 642	3 945 573
Moins : Amortissements		(3 847 178)	(3 648 088)
	2	**705 464**	**297 485**
Immobilisations corporelles		2 400 423 420	2 292 136 816 (*)
Moins : Amortissements et provisions		(1 225 625 776)	(1 169 466 430) (*)
	3	**1 174 797 644**	**1 122 670 386**
Immobilisation en cours		851 013 598	767 670 367
Moins : Provisions		(9 580 348)	(10 271 970)
	4	**841 433 250**	**757 398 397**
Immobilisations financières		762 530	762 530
Moins : Provisions		(661 500)	(516 600)
	5	**101 030**	**245 930**
Autres immobilisations financières		108 291 822	147 046 783
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**108 202 647**	**146 957 607**
Total des actifs immobilisés		**2 125 240 035**	**2 027 569 805**
Autres actifs non courants	7	169 994 666	110 696 397
Total des actifs non courants		**2 295 234 700**	**2 138 266 202**
Actifs courants			
Stocks		11 631 559	11 407 204
Moins : Provisions		(1 549 758)	(1 463 454)
	8	**10 081 801**	**9 943 750**
Clients et comptes rattachés		264 932 876	212 813 135
Moins : Provisions		(68 549 473)	(55 488 451)
	9	**196 383 402**	**157 324 684**
Autres actifs courants		52 698 962	39 368 636
Moins : Provisions		(706 884)	(706 884)
	10	**51 992 078**	**38 661 752**
Placements et autres actifs financiers	11	118 689 277	42 778 695
Liquidités et équivalents de liquidités	12	15 754 301	14 756 331
Total des actifs courants		**392 900 859**	**263 465 212**
Total des actifs		**2 688 135 559**	**2 401 731 414**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Exprimé en dinars)

		2018	2017 retraitée
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 243 990 622	(*)1 154 162 530
Réserves	14	7 596 130	7 714 442
Autres capitaux propres	15	142 851 565	136 360 891
Résultats reportés	16	51 968 486	57 665 204
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 446 406 804**	**1 355 903 067**
Résultat de l'exercice		2 652 130	(5 696 718)
Total des capitaux propres avant affectation		**1 449 058 934**	**1 350 206 349**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	701 430 979	589 772 873
Provisions	18	2 829 421	3 434 076
Total des passifs non courants		**704 260 400**	**593 206 949**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	204 110 914	201 539 118
Autres passifs courants	20	72 567 739	50 872 551
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	258 137 572	205 906 447
Total des passifs courants		**534 816 225**	**458 318 116**
Total des passifs		**1 239 076 626**	**1 051 525 065**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**2 688 135 559**	**2 401 731 414**

(*) Cette rubrique a été modifiée pour inclure le don Italien reçu par l'ONAS dans le cadre du programme d'aide à la balance des paiements tunisienne pour l'acquisition de matériel de transport et de travaux public et ce pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)
(Modèle autorisé)

		2018	2017 retraitée
Produits d'exploitation			
Revenus	22	210 396 840	192 750 029
Autres produits d'exploitation	23	129 167 693	131 220 683
Production immobilisée	24	146 738	222 236
Total des produits d'exploitation		**339 711 271**	**324 192 948**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	40 648 165	42 361 736
Charges du personnel	26	105 327 643	102 244 955
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	90 420 092	(*)81 769 976
Autres charges d'exploitation	28	47 041 405	44 634 462
Total des charges d'exploitation		**283 437 305**	**271 011 129**
Résultat d'exploitation		**56 273 966**	**53 181 819**
Charges financières nettes	29	7 124 610	5 087 211
Produits des placements	30	806 130	923 434
Pertes et provisions de change	31	40 042 751	48 825 288
Autres gains ordinaires	32	3 750 806	1 885 487
Autres pertes ordinaires	33	2 634 611	977 685
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**11 028 930**	**1 100 556**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	65 664	139 775
Résultat des activités ordinaires après impôt		**10 963 267**	**960 782**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**10 963 267**	**960 782**
Modifications d'équilibre	35	(8 311 137)	(*)(6 657 500)
Résultat après modifications d'équilibre		**2 652 130**	**(5 696 718)**
Résultat après modifications comptables		**2 652 130**	**(5 696 718)**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	2018	2017
Flux liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	162 651 561	179 581 448
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(182 317 130)	(194 956 202)
Intérêts payés	(13 878 644)	(8 733 647)
Autres Décaissements	(23 688 126)	(786 574)
Autres Encaissements	38 053 674	25 796 117
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**(19 178 666)**	**901 141**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(57 918 969)	(74 597 110)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	32 370
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	224 862	287 147
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(57 694 107)**	**(74 277 593)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	
Encaissements provenant de l'Etat	155 989 000	125 907 000
Remboursements des emprunts	(78 118 259)	(60 784 976)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**77 870 741**	**65 122 024**
Variation de trésorerie	**997 968**	**(8 254 428)**
Trésorerie au début de l'exercice	**14 756 332**	**23 010 760**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**15 754 301**	**14 756 332**

2021R02906BCFA5

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars)

		2019	2018
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		4 720 338	4 552 642
Moins : Amortissements		(4 255 789)	(3 847 178)
	2	**464 550**	**705 464**
Immobilisations corporelles		2 624 554 530	2 400 423 420
Moins : Amortissements et provisions		(1 313 764 481)	(1 225 625 776)
	3	**1 310 790 049**	**1 174 797 644**
Immobilisation en cours		871 013 912	851 013 598
Moins : Provisions		(11 139 912)	(9 580 348)
	4	**859 874 000**	**841 433 250**
Immobilisations financières		762 530	762 530
Moins : Provisions		(661 500)	(661 500)
	5	**101 030**	**101 030**
Autres immobilisations financières		89 456 820	108 291 822
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**89 367 644**	**108 202 647**
Total des actifs immobilisés		**2 260 597 273**	**2 125 240 035**
Autres actifs non courants	7	119 621 498	169 994 666
Total des actifs non courants		**2 380 218 770**	**2 295 234 700**
Actifs courants			
Stocks		14 583 591	11 631 559
Moins : Provisions		(1 616 947)	(1 549 758)
	8	**12 966 644**	**10 081 801**
Clients et comptes rattachés		269 701 777	264 932 876
Moins : Provisions		(75 181 650)	(68 549 473)
	9	**194 520 127**	**196 383 402**
Autres actifs courants		49 948 376	52 698 962
Moins : Provisions		(706 884)	(706 884)
	10	**49 241 492**	**51 992 078**
Placements et autres actifs financiers	11	108 274 584	118 689 277
Liquidités et équivalents de liquidités	12	36 787 665	15 754 301
Total des actifs courants		**401 790 512**	**392 900 859**
Total des actifs		**2 782 009 282**	**2 688 135 559**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(Exprimé en dinars)

		2019	2018
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 402 526 171	1 243 990 622
Réserves	14	7 519 487	7 596 130
Autres capitaux propres	15	147 547 992	142 851 565
Résultats reportés	16	54 620 616	51 968 486
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 612 214 267**	**1 446 406 804**
Résultat de l'exercice		12 290 697	2 652 130
Total des capitaux propres avant affectation		**1 624 504 963**	**1 449 058 934**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	609 701 586	701 430 979
Provisions	18	3 106 064	2 829 421
Total des passifs non courants		**612 807 650**	**704 260 400**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	248 417 046	204 110 914
Autres passifs courants	20	57 148 961	72 567 739
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	239 130 662	258 137 572
Total des passifs courants		**544 696 669**	**534 816 225**
Total des passifs		**1 157 504 319**	**1 239 076 626**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**2 782 009 282**	**2 688 135 559**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars)
(Modèle autorisé)

		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	22	211 225 302	210 396 840
Autres produits d'exploitation	23	127 826 520	129 167 693
Production immobilisée	24	177 245	146 738
Total des produits d'exploitation		**339 229 067**	**339 711 271**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	50 342 740	40 648 165
Charges du personnel	26	104 277 852	105 327 643
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	100 685 225	90 420 092
Autres charges d'exploitation	28	60 529 493	47 041 405
Total des charges d'exploitation		**315 835 311**	**283 437 305**
Résultat d'exploitation		**23 393 756**	**56 273 966**
Charges financières nettes	29	7 298 030	7 124 610
Produits des placements	30	865 641	806 130
Pertes et provisions de change	31	5 925 093	40 042 751
Autres gains ordinaires	32	1 462 548	3 750 806
Autres pertes ordinaires	33	153 858	2 634 611
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**12 344 964**	**11 028 930**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	54 267	65 664
Résultat des activités ordinaires après impôt		**12 290 697**	**10 963 267**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**12 290 697**	**10 963 267**
Modifications d'équilibre		0	(8 311 137)
Résultat après modifications d'équilibre		**12 290 697**	**2 652 130**
Résultat après modifications comptables		**12 290 697**	**2 652 130**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	2019	2018
Flux liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	215 887 265	162 651 561
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(253 842 097)	(182 317 130)
Intérêts payés	(13 280 783)	(13 878 644)
Autres Décaissements	(26 055 749)	(23 688 126)
Autres Encaissements	16 466 035	38 053 674
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**(60 825 329)**	**(19 178 666)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(40 315 081)	(57 918 969)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	232 322	224 862
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(40 082 759)**	**(57 694 107)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-
Encaissements provenant de l'Etat	211 429 183	155 989 000
Remboursements des emprunts	(89 487 730)	(78 118 259)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**121 941 453**	**77 870 741**
Variation de trésorerie	**21 033 365**	**997 968**
Trésorerie au début de l'exercice	**15 754 301**	**14 756 332**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**36 787 665**	**15 754 301**

2021R02907BCFA5

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

	Notes	2020	2019
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		5 145 741	4 720 338
Moins : Amortissements		(4 531 697)	(4 255 789)
	2	**614 044**	**464 550**
Immobilisations corporelles		2 732 519 870	2 624 554 530
Moins : Amortissements et provisions		(1 406 185 278)	(1 313 764 481)
	3	**1 326 334 592**	**1 310 790 049**
Immobilisation en cours		1 026 918 215	871 013 912
Moins : Provisions		(12 810 599)	(11 139 912)
	4	**1 014 107 615**	**859 874 000**
Immobilisations financières		762 530	762 530
Moins : Provisions		(661 500)	(661 500)
	5	**101 030**	**101 030**
Autres immobilisations financières		72 171 291	89 456 820
Moins : Provisions		(89 176)	(89 176)
	6	**72 082 115**	**89 367 644**
Total des actifs immobilisés		**2 413 239 397**	**2 260 597 273**
Autres actifs non courants	7	116 046 750	119 621 498
Total des actifs non courants		**2 529 286 147**	**2 380 218 770**
Actifs courants			
Stocks		13 079 467	14 583 591
Moins : Provisions		(1 681 425)	(1 616 947)
	8	**11 398 042**	**12 966 644**
Clients et comptes rattachés		309 435 347	269 701 777
Moins : Provisions		(85 813 409)	(75 181 650)
	9	**223 621 937**	**194 520 127**
Autres actifs courants		52 387 885	49 948 376
Moins : Provisions		(706 884)	(706 884)
	10	**51 681 002**	**49 241 492**
Placements et autres actifs financiers	11	153 894 799	108 274 584
Liquidités et équivalents de liquidités	12	99 146 036	36 787 665
Total des actifs courants		**539 741 816**	**401 790 512**
Total des actifs		**3 069 027 962**	**2 782 009 282**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020
(Exprimé en dinars)

		2020	2019
Capitaux Propres			
Fonds de dotation	13	1 491 869 387	1 402 526 171
Réserves	14	7 566 579	7 519 487
Autres capitaux propres	15	150 352 509	147 547 992
Résultats reportés	16	66 911 313	54 620 616
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**1 716 699 789**	**1 612 214 267**
Résultat de l'exercice		2 611 770	12 290 697
Total des capitaux propres avant affectation		**1 719 311 558**	**1 624 504 963**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	17	754 320 162	609 701 586
Provisions	18	3 182 411	3 106 064
Total des passifs non courants		**757 502 572**	**612 807 650**
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	19	254 906 973	248 417 046
Autres passifs courants	20	59 717 118	57 148 961
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	277 589 741	239 130 662
Total des passifs courants		**592 213 832**	**544 696 669**
Total des passifs		**1 349 716 404**	**1 157 504 319**
Total des Capitaux Propres et Passifs		**3 069 027 962**	**2 782 009 282**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)
(Modèle autorisé)

		2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	22	210 698 615	211 225 302
Autres produits d'exploitation	23	160 524 010	127 826 520
Production immobilisée	24	185 609	177 245
Total des produits d'exploitation		**371 408 234**	**339 229 067**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	25	53 585 393	50 342 740
Charges du personnel	26	110 481 608	104 277 852
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	106 902 587	100 685 225
Autres charges d'exploitation	28	62 963 712	60 529 493
Total des charges d'exploitation		**333 933 300**	**315 835 311**
Résultat d'exploitation		**37 474 934**	**23 393 756**
Charges financières nettes	29	6 921 079	7 298 030
Produits des placements	30	1 024 372	865 641
Pertes et provisions de change	31	31 423 655	5 925 093
Autres gains ordinaires	32	2 985 149	1 462 548
Autres pertes ordinaires	33	346 337	153 858
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**2 793 384**	**12 344 964**
Retenues à la source sur les Produits de Placement	34	181 614	54 267
Résultat des activités ordinaires après impôt		**2 611 770**	**12 290 697**
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**2 611 770**	**12 290 697**
Modifications d'équilibre		0	0
Résultat après modifications d'équilibre		**2 611 770**	**12 290 697**
Résultat après modifications comptables		**2 611 770**	**12 290 697**

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)
(Modèle de référence)

	2020	2019
Flux liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	168 472 243	215 887 265
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(229 671 129)	(253 842 097)
Intérêts payés	(11 583 460)	(13 280 783)
Autres Décaissements	(58 468 239)	(26 055 749)
Autres Encaissements	15 119 055	16 466 035
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**(116 131 530)**	**(60 825 329)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(50 525 829)	(40 315 081)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	957 426	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	211 918	232 322
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(49 356 485)**	**(40 082 759)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant de l'Etat	284 098 268	211 429 183
Remboursements des emprunts	(56 251 883)	(89 487 730)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**227 846 385**	**121 941 453**
Variation de trésorerie	**62 358 370**	**21 033 365**
Trésorerie au début de l'exercice	**36 787 665**	**15 754 301**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**99 146 036**	**36 787 665**

2021R02908BCFA5